



Arrêté n° 2026-119

Direction de l'autonomie
Service Accompagnement, Prévention et Soutien à Domicile

Arrêté portant renouvellement de la composition du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

Vu l'article 81 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 ;

Vu les articles L.149-1 à L.149-3 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie ;

Vu les désignations effectuées par les différents organismes et institutions consultés afin de nommer les représentants amenés à siéger au sein du CDCA ;

Sur proposition de la Directrice générale des services ;

ARRÊTÉ

Article 1 : le présent arrêté annule et remplace l'arrêté n° 2025-5360.

Article 2 : le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie est présidé par le Président du Département de l'Isère ou son représentant, Madame Delphine Hartmann, Vice-présidente en charge de l'autonomie et des handicaps.

Article 3 : la formation spécialisée relative aux personnes âgées est composée comme suit :

1°- PREMIER COLLEGE REPRESENTANTS DES USAGERS

a) Huit représentants des associations de personnes âgées, de leurs familles et de leurs proches aidants

Structure	Titulaire	Suppléant
Association France Alzheimer Isère	Christiane Raeymackers	Anne-Marie Labastrou
Fédération générale des retraités de la Fonction publique	Jacques Fogliarini	Jean-Pierre Varnet
Association Alertes	Edmond-Jean Menoud	Régine Terenti
Association Pays'Agés	Patricia Abd El Kader	Fethi Ould Khelifa
Association Alma Isère	Bernard Crozat	Christine Mouton-Michal
Association Générations mouvement	Marcel Bezard	Pierre Spirhanzl
Centre de Lutte contre l'isolement et de prévention du suicide	Isabelle Concessi	Lisa Gilleron

Accusé de réception en préfecture
038-223800012-20260119-2026-119-AR
Date de réception préfecture : 19/01/2026

Association Domicile Inter Générations Isérois	Manon Bellet	Inès Rezali
---	--------------	-------------

b) Cinq syndicats représentatifs des personnes âgées

Structure	Titulaire	Suppléant
Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC)	Josiane Baube	Bernard Cruz
Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation
Confédération générale du travail (CGT)	Josiane Blanc	Odile Maurel
Confédération française démocratique du travail (CFDT)	Agnès Laeuffer	Anne-Marie Pollin
Force ouvrière (FO)	Gérald Givone	Michelle Adamo

**c) Trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres syndicats siégeant au
Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge**

Structure	Titulaire	Suppléant
Fédération syndicale unitaire de l'Isère	Chantal Blanc-Tailleur	Marie-Laurence Moros
Union nationale des syndicats autonomes de l'Isère	Yann Bouclier	Éloïse Ruel
Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Isère	Annie-Noëlle Coudurier	Yvonne Coing-Belley

2°- DEUXIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

a) Deux représentants du Département de l'Isère

Titulaire	Suppléant
Claire Debost	Anne Gerin
Franck Longo	Anne-Sophie Chardon

**b) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération
intercommunale**

Structure	Titulaire	Structure	Suppléant
Commune de Sassenage	Mylene Gourgand	Commune de Châbons	Michelle Ortuno
Commune de La Mure	Marie-Claire Déchaux	Commune de Bourg D'Oisans	Ghislaine Croibier- Muscat

c) Le Directeur départemental chargé de la cohésion sociale

d) Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé ou son représentant

e) Un représentant de l'Agence nationale pour l'habitat

Structure	Titulaire	Suppléant
Direction départementale des territoires de l'Isère – Délégation de l'ANAH	Laetitia Idray	Aurélié Accorsi

f) Quatre représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie

Structure	Titulaire	Suppléant
CPAM de l'Isère	Olivier Thierry	Bruno Payre
CARSAT Rhône-Alpes	Brigitte Delaporte-Miagat	Pierre-Louis Ferretti
MSA Alpes du Nord	Jacqueline Rebuffet	Anne Gachet
CPAM de l'Isère – Ex RSI	Salvatore Reale	Marie-Christine Vauchier

g) Un représentant des institutions de retraites complémentaires

Structure	Titulaire	Suppléant
Comités régionaux de coordination de l'action sociale AGIRC ARRCO	Virginie Rivoire	Claire Offredi

h) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité

Structure	Titulaire	Suppléant
Mutualité française Auvergne Rhône-Alpes	Hubert Allier	Martine Vial-Jaime

**3°- TROISIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS
OEUVRANT EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES**

a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives des salariés ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes

Structure	Titulaire	Suppléant
Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC)	Marc Plantureux	En cours de désignation
Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation
Confédération générale du travail (CGT)	En cours de désignation	En cours de désignation
Force ouvrière (FO)	Christiane Granges	Monique Septin
Confédération française démocratique du travail (CFDT)	Jean-Michel Roblet	Jean-Paul Lamagna
Union départementale des syndicats autonomes	Éloïse Ruel	Yann Bouclier

b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux

Structure	Titulaire	Suppléant
Nexem	Philippe Nicot	Christian Neyroud
Fédération des services à la personne et de proximité	Catherine Henne-Potier	Jean-Marie Cezian
Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne	Anne-Laure Dubois	Paul-Emmanuel Andreu
Fédération hospitalière de France	Nadège Vilmus-Hoarau	En cours de désignation

c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées

Structure	Titulaire	Suppléant
Les petits frères des pauvres	Fabrice Bruyère	Anne-Marie Hommel

4°- QUATRIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES CONCERNEES PAR LES POLITIQUES DE L'AUTONOMIE ET DE LA CITOYENNETE DES PERSONNES AGEES OU INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE COMPETENCE DU CONSEIL

a) Un représentant des autorités organisatrices de transports

Structure	Titulaire	Suppléant
Communauté d'agglomération de Vienne-Condrieu	Thierry Kovacs	En cours de désignation

b) Un représentant des bailleurs sociaux

Structure	Titulaire	Suppléant
Association des bailleurs sociaux de l'Isère	Gaëlle Contant	En cours de désignation

c) Un architecte urbaniste

Structure	Titulaire	Suppléant
Agence d'urbanisme de la région grenobloise	Emmanuel Boulanger	Lucas Jouny

d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme

Structure	Titulaire
Association des paralysés de France	Sophie Ville
Comité handisport	Pierre Pauget

Accusé de réception en préfecture
038-223800012-20260119-2026-119-AR
Date de réception préfecture : 19/01/2026

Union Nationale de l'Aide des soins et des services aux domiciles (UNA)	Joëlle Huillier
Quemera	Jérôme Radureau
Pairform'hand	Myriam Hanifi

Article 4 : la formation spécialisée relative aux personnes handicapées est composée comme suit :

1°- PREMIER COLLEGE REPRESENTANTS DES USAGERS

Seize représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants

Structure	Titulaire	Suppléant
Association Alma Isère	Christine Mouton-Michal	Bernard Crozat
Envol Isère autisme	Catherine Balmain	Ghislaine Lubart
Association de valorisation et d'illustration du patrimoine architectural régional	Françoise Paramelle	Ingrid Caillet Rousset
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques de l'Isère	Michèle Leclercq	Pascal Crouzaud
Association pour adultes et jeunes handicapés de l'Isère	Elisabeth Nicoud	Michel Paume
Handiréseaux38	Marie-José Villaret	En cours de désignation
Association des paralysés de France	Chantal Vauris	Victor Meneghel
Association des accidentés de la vie	Brigitte Terpend	Louis Ghisolfi
Association d'aide à la personne AAPPUI	Cécile Perritaz-Reviglione	Juliette Jacquot
Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées	Daniel Payerne-Baron	Marie-Pierre Noto
Association loisirs pluriel	Sylvia Tacussel	Émeline Basset
Association de recherche et d'insertion sociale des trisomiques	Françoise Mirabel	Isabelle Balasoiu
Association Parents ensemble	Marielle Lachenal	Christelle Ferez
Association des Sourds de Grenoble	Justine Bermond	En cours de désignation
Association Sainte Agnès	Olivier Marze	Valérie Gorlier
En cours de désignation	En cours de désignation	En cours de désignation

2°- DEUXIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

a) Deux représentants du Conseil départemental

Titulaire	Suppléant
Claire Debost	Anne Gerin
Franck Longo	Anne-Sophie Chardon

b) Un représentant du Conseil régional

Titulaire	Suppléant
Sandrine Chaix	Martine Venturini

Accusé de réception en préfecture
038-223800012-20260119-2026-119-AR
Date de réception préfecture : 19/01/2026

c) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale

Structure	Titulaire	Structure	Suppléant
Commune de Sassenage	Mylene Gourgand	Commune de Châbons	Michelle Ortuno
Commune de La Mure	Marie-Claire Déchaux	Commune de Bourg-d'Oisans	Ghislaine Croibier-Muscat

d) Le Directeur départemental chargé de la cohésion sociale ou son représentant

e) Le Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ou son représentant

f) Le Recteur d'académie ou son représentant

g) Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé ou son représentant

h) Un représentant de l'Agence nationale pour l'habitat

Structure	Titulaire	Suppléant
Direction départementale des territoires de l'Isère – Délégation de l'ANAH	Laëtitia Idray	Aurélie Accorsi

i) Deux représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie

Structure	Titulaire	Suppléant
CPAM Isère	Estelle Revel	Marie-José Gros-Coissy
CARSAT	Brigitte Delaporte-Miagat	Pierre-Louis Ferretti

j) Un représentant des organismes mutualistes

Structure	Titulaire	Suppléant
Mutualité française Auvergne Rhône-Alpes	Michel Targa	Martine Vial-Jaime

3° - TROISIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES ORGANISMES ET PROFESSIONNELS OEUVRANT EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES

a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives des salariés ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes

Structure	Titulaire	Suppléant
Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC)	Sophie Dijoux	En cours de désignation
Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)	En cours de désignation	En cours de désignation

Accusé de réception en préfecture
038-223800012-20260119-2026-119-AR
Date de réception préfecture : 19/01/2026

Confédération générale du travail (CGT)	Vincent Debot	En cours de désignation
Force ouvrière (FO)	Alain Puel	Christian Graff
Confédération française démocratique du travail (CFDT)	Jean-Paul Lamagna	Jean-Michel Roblet
Union départementale des syndicats autonomes	Ali Beladem	Yann Bouclier

b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux

Structure	Titulaire	Suppléant
Nexem	Christophe Wach	Laure Magimel
Fédération des services à la personne et de proximité	Catherine Henne-Potier	Jean-Marie Cezian
Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne	Paul-Emmanuel Andreu	Anne-Laure Dubois
Fédération hospitalière de France	Nadège Vilnius-Hoarau	En cours de désignation

c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes handicapées

Structure	Titulaire	Suppléant
France Parkinson	Jean-Louis Mourette	Hervé Desevedavy

4°- QUATRIEME COLLEGE REPRESENTANTS DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES CONCERNEES PAR LES POLITIQUES DE L'AUTONOMIE ET DE LA CITOYENNETE DES PERSONNES HANDICAPEES OU OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE COMPETENCE DU CONSEIL

a) Un représentant des autorités organisatrices de transports

Structure	Titulaire	Suppléant
Communauté d'agglomération de Vienne-Condrieu	Thierry Kovacs	En cours de désignation

b) Un représentant des bailleurs sociaux

Structure	Titulaire	Suppléant
Association des bailleurs sociaux de l'Isère	Gaëlle Contant	En cours de désignation

c) Un architecte urbaniste

Structure	Titulaire	Suppléant
Agence d'urbanisme de la région grenobloise	Emmanuel Boulanger	Lucas Jouny

d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme

Structure	Titulaire	Accusé de réception en préfecture 038-223800012-20260119-2026-119-AR Date de réception préfecture : 19/01/2026
-----------	-----------	--

Association des paralyés de France	Sophie Ville
Comité handisport Isère	Pierre Pauget
Union Nationale de l'Aide des soins et des services aux domiciles (UNA)	Joëlle Huillier
Quemera	Jérôme Radureau
Pairform'hand	Myriam Hanifi

Article 5 : le mandat des membres titulaires et suppléants est valable pour une durée de trois ans à compter de la publication de l'arrêté 2024-152.

Article 6 : dans les deux mois suivant sa notification pour les personnes auxquelles il est notifié, et sa publication pour les autres personnes, le présent arrêté peut faire l'objet soit d'un recours gracieux devant le Président du Département de l'Isère, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent.

Article 7 : la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié aux recueils des actes administratifs du Département de l'Isère.

Fait à Grenoble, le **19 JAN. 2026**

Le Directeur général adjoint
chargé de la Famille

Alexis Baron

Dépôt en Préfecture le :